

## BUDGET PRIMITIF 2026

### Note de présentation brève et synthétique

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée aux documents budgétaires afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, au 30 avril en cas de renouvellement de l'assemblée délibérante, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget a été voté le 27 avril 2026 par le conseil municipal de Bourbon-Lancy. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie, aux horaires d'ouverture des bureaux.

La nouvelle équipe municipale, installée le 21 mars 2026, a dû élaborer le budget primitif 2026 dans un calendrier particulièrement resserré afin de permettre son adoption avant le 30 avril. Cette préparation s'est déroulée parallèlement à la prise en main progressive des affaires communales et à l'examen des dossiers en cours.

L'exercice budgétaire intervient dans un environnement économique et politique marqué par une croissance nulle, des tensions internationales persistantes et une visibilité réduite au niveau national, autant d'éléments qui limitent la capacité de projection. Plusieurs projets d'investissement demeurent à ce stade en phase d'étude ou de chiffrage approfondi.

Dans ce contexte, les orientations retenues visent :

- à assurer une gestion maîtrisée des deniers publics,
- à rechercher des économies sans altérer les services rendus à la population,
- à maintenir les taux d'imposition inchangés,
- et à poursuivre les opérations d'envergure déjà engagées par l'équipe précédente.

Le budget primitif 2026 s'inscrit ainsi dans une logique de continuité et de prudence, tout en préparant les conditions nécessaires à la conduite des projets municipaux à venir.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la commune. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Il est rappelé que selon la délibération du Conseil Municipal du 18 septembre 2023, après autorisation du Comptable du Service de Gestion Comptable du Charolais-Brionnais en date du 5 septembre 2023, la commune de Bourbon-Lancy a adopté le référentiel comptable M.57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les budgets auparavant en nomenclature M.14.

### **BUDGET PRINCIPAL**

Le Budget Primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	12 924 362,18 €	10 258 933,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE		2 665 429,18 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 924 362,18 €</b>	<b>12 924 362,18 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	2 939 508,00 €	3 498 341,52 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	975 285,30 €	1 688 734,33 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT N-1 REPORTE	1 272 282,55 €	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 187 075,85 €</b>	<b>5 187 075,85 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET 2026</b>	<b>18 111 438,03 €</b>	<b>18 111 438,03 €</b>

Le budget est voté par nature.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centre de loisirs, garderie...), aux impôts locaux, au reversement sur le produit des jeux du casino, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Dans un contexte économique peu porteur, les prévisions de recettes ont été établies avec prudence, en particulier pour celles dépendant directement de l'activité économique.

Recettes de fonctionnement 2026 :

(données en K€ (kilo euros) - 1 K€ = 1 000 €)	BUDGET 2026
REMBOURSEMENTS SUR RÉMUNÉRATIONS	118
VENTE SERVICES (cantine, centre de loisirs, garderie...)	586
IMPOTS ET TAXES	2 432
FISCALITÉ LOCALE	4 139
DOTATIONS – PARTICIPATIONS	2 033
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (revenus locatifs, indemnités d'assurance, ...)	925
REPRISES SUR PROVISIONS - OPÉRATIONS D'ORDRE	26
RÉSULTAT N-1 REPORTÉ	2 665
<b>TOTAL BUDGET 2026</b>	<b>12 924</b>

### Impôts et taxes

. Attribution de compensation Communauté de Communes Entre Arroux, Loire et Somme  
Montant 2026 prévisionnel notifié : 1 141 582,67 €

. FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités territoriales et de leurs groupements, institué après la suppression de la taxe professionnelle en 2010)  
Montant 2026 notifié : 1 197 983,00 €

. FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (vise à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face)  
Montant non encore défini au moment du vote du budget – prévision : 62 285,00 €

### Fiscalité locale

. Les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

Pour 2026, la revalorisation annuelle des bases fiscales est de 0,80%.

Taux d'imposition maintenus :

	Taux 2026
Taxe Foncière (propriétés bâties)	41,50 %
Taxe Foncière (propriétés non bâties)	59,47 %
Taxe Habitation sur les résidences secondaires	22,92 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 3 003 854 €.

. Produit sur les jeux du casino budgété à 800 000 € ; les recettes issues des jeux du casino dépendent directement du chiffre d'affaires réalisé par l'établissement ; elles varient donc d'une année à l'autre et restent difficiles à anticiper.

. Accise sur l'électricité : prévision identique à celle de l'année précédente, aucune information ou notification n'étant reçue

. Taxe de séjour : progression budgétée à 1% ; les recettes de taxe de séjour reposent sur les déclarations effectuées par les logeurs, elles sont difficiles à anticiper, car elles dépendent du nombre réel de nuitées déclarées et de la régularité des déclarations.

. Taxe additionnelle sur les droits de mutation stabilisée à 100 000 €.

### Dotations et participations

. Maintien des participations diverses (CAF, MSA,...).

. Composantes de la Dotation Globale de Fonctionnement allouée par l'Etat à la collectivité :

- la dotation forfaitaire sera de nouveau écartée
- la dotation de solidarité rurale est légèrement revalorisée.

DGF								
	2014	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
DGF Montant total (€)	1 310 740 €	654 128 €	632 060 €	594 744 €	602 066 €	615 428 €	602 664 €	545 159 €
DGF Montant forfaitaire	1 196 292 €	446 155 €	400 740 €	351 166 €	350 181 €	340 580 €	299 777 €	202 839 €
DGF Montant solidarité rurale "bourg centre"	68 524 €	146 011	166 748 €	178 834 €	177 637 €	192 965 €	204 627 €	228 361 €
DGF Montant solidarité rurale "péréquation"	45 924 €	61 962 €	64 572 €	64 744 €	74 248 €	81 883 €	98 260 €	113 959 €
Diminution par rapport à 2014 (montant total)		-50,09%	-51,78%	-54,63%	-54,07%	-53,05%	-54,03%	-58,41%
Variation par rapport à l'année précédente (montant total)			-3,37%	-5,90%	1,23%	2,22%	-2,07%	-9,54%

  

POPULATION DGF	5 643	5 408	5 256	5 165	5 154	5 132	5 124	NC
----------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	----

. la Dotation de Compensation suite à la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) sera minorée cette année (-147 938 €).

### Autres produits courants

. Concernent principalement les revenus des biens de la collectivité. En plus des loyers et charges locatives versées par les occupants du parc immobilier de la commune, prise en compte du loyer à verser par EDF pour la centrale photovoltaïque (un peu plus de 27 000 €).

. Subventions de la Communauté de Communes Entre Arroux, Loire et Somme :

- pour le fonctionnement de la Maison France Services (19 000 €)
- au titre de la répartition de la taxe sur l'exploitation d'infrastructures de transport de longue distance 2025 en tenant compte de la longueur de voirie sur laquelle la commune exerce la compétence « voirie communale » : 4 418 €.

. Indemnité immédiate à percevoir de la compagnie d'assurance au titre des dommages causés par la tempête du 25 juin 2025 sur les biens immobiliers de la commune : 324 704 €.

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (en K€ - 1 K€ = 1 000 €)

Recettes (montants inscrits au Budget Primitif)	2021	2022	2023	2024	2025	Budget 2026
Atténuation de charges	76	33	55	65	55	118
Produits des services	529	451	566	593	646	586
Impôts et taxes – Fiscalité locale	5 495	5 814	6 121	6 431	6 592	6 571
DGF, subventions de fonctionnement	2 224	2 208	2 281	2 371	2 261	2 033
Autres produits (revenus locatifs, indemnités d'assurance, ...)	604	514	603	595	623	925

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

Les prévisions de dépenses de fonctionnement demeurent globalement alignées sur les enveloppes arrêtées l'année précédente. Quelques ajustements ont été intégrés, strictement limités aux éléments nouveaux identifiés et confirmés à ce stade, afin de garantir la sincérité et la fiabilité du budget. Il convient de noter que la poursuite de l'inflation entraîne une hausse des coûts de fonctionnement.

(données en K€ (kilo euros) - 1 K€ = 1 000 €)	BUDGET 2026
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	3 720
CHARGES GÉNÉRALES	3 044
RÉFÉRENTIEL COMPTABLE M.57 - FONGIBILITÉ DES CRÉDITS (EX DÉPENSES IMPRÉVUES)	676
CHARGES DE PERSONNEL	5 011
ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	294
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 090
CHARGES FINANCIÈRES	110
CHARGES SPECIFIQUES – PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	543
OPÉRATIONS D'ORDRE	616
<b>TOTAL</b>	<b>11 384</b>
<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (AUTOFINANCEMENT)</b>	<b>1 540</b>
<b>TOTAL BUDGET 2026</b>	<b>12 924</b>

## Charges à caractère général

Les charges à caractère général ont été reconduites à un niveau très proche de celui de l'exercice 2025. Les enveloppes inscrites au budget primitif tiennent compte des besoins connus à ce stade ainsi que des informations disponibles au moment du vote. Quelques ajustements ont été opérés pour intégrer l'évolution prévisible de certains postes de dépenses, mais l'ensemble demeure globalement stable.

Cela permet d'assurer le fonctionnement courant tout en gardant la possibilité d'ajuster les crédits en cours d'année si nécessaire.

## Charges de personnel

### Effectifs de la collectivité

CHARGES BRUTES FRAIS DE PERSONNEL						
	2026	2025	2024	2023	2022	2021
CHARGES DE PERSONNEL	5 011	4 800	4 846	4 719	4 595	4 348
(HORS REMBOURSEMENTS)	prévision					

EFFECTIFS ANNUELS DE LA COLLECTIVITÉ 2021-2026						
	2026	2025	2024	2023	2022	2021
FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS PERMANENTS	99	102	102	100	108	106
CONTRACTUELS REMPLACEMENTS ET CONTRATS CENTRE DE GESTION	10	6	6	11	9	8
CONTRATS AIDÉS (EMPLOIS AVENIRS – CUI)	0	1	1	3	5	1
CDI – ATELIER D'INSERTION	7	7	7	8	2	5
APPRENTIS	1	1	1	1	2	3
AGENT EN DISPONIBILITÉ D'OFFICE	0	0	0	0	0	0
TOTAL	117	117	117	123	126	123

DONNÉES EN K€(KILO EUROS) - 1K€= 1000 €

**DURÉE EFFECTIVE DE TRAVAIL**

**1607 HEURES/AN**

La prévision budgétaire 2026 à la hausse se justifie principalement par l'impact de suppléments de cotisations et contributions, et non par une progression des effectifs :

- par décret paru au Journal Officiel du 31 janvier 2025, une hausse de 12 points des cotisations employeurs CNRACL a été actée soit une hausse de 3 points par an pendant 4 ans ; le surcoût pour la commune est estimé à +65 000 € chaque année ;
- mise en œuvre de la participation de la commune au titre du contrat de groupe pour la mutuelle santé du personnel – incidence +9 200 € ;
- nouvelle contribution à verser à la Région Bourgogne Franche-Comté au titre de la mobilité (VMRR : Versement Mobilité Régional et Rural) – incidence +6 000 € ;
- versement d'un capital suite au décès d'un agent (somme remboursée dans le cadre du contrat Prévoyance Personnel – recette constatée au chapitre 013).

## Charges de gestion courante

- . Légère augmentation de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- . Maintien à l'identique de l'enveloppe dédiée aux subventions de fonctionnement accordées aux associations. Etude au cas par cas des demandes de subventions exceptionnelles pour organisation de manifestations.

## Charges financières

La Commune détient au 1<sup>er</sup> janvier 2026 une dette sur le budget principal classée en 1A à 100%.

Dans les finances locales, les dettes sont classées selon des catégories de risques ou de caractéristiques, notamment dans le cadre de la charte Gissler qui classe les emprunts des collectivités selon leur niveau de risque.

La catégorie 1A est la catégorie la plus sûre (taux fixe ou taux simple, sans mécanisme complexe, pas de risque de variation excessive, emprunts considérés comme "classiques" et stables).

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (en K€ - 1 K€ = 1 000 €)

Dépenses <i>(montants inscrits au Budget Primitif)</i>	2021	2022	2023	2024	2025	Budget 2026
Charges générales	2 600	2 937	3 029	3 008	3 012	3 044
Fongibilité des crédits				697	692	676
Charges de personnel	4 525	4 596	4 735	4 835	4 937	5 011
Atténuation de produits	199	191	191	191	214	294
Autres charges de gestion courante	890	910	934	950	987	1 090
Charges financières	117	112	117	123	113	110

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La nouvelle équipe municipale a fait le choix de mener à terme des projets engagés lors du précédent mandat afin de garantir la continuité des opérations déjà bien avancées, notamment :

- Aménagement du site naturel du Petit Fleury,
- Aménagement du réseau cyclable,
- Classement ERP du bâtiment A du Carrage,
- Réhabilitation d'un bâtiment communal en Espace Santé,
- Déploiement de la vidéoprotection.

En revanche, d'autres projets sont remis à l'étude afin d'intégrer des ajustements, rechercher des économies et s'assurer de leur adéquation avec les priorités actuelles, notamment :

- Requalification du quartier thermal,
- Réfection et consolidation du Dalot,
- Aménagements paysagers de la parcelle rue du Commerce,
- Réfection de la maison de gardien dans le parc Puzenat.

Dans ce contexte, le budget d'investissement élaboré prévoit des enveloppes partielles permettant de lancer des opérations tout en laissant le temps nécessaire à la réflexion, à la réévaluation des besoins et à l'optimisation des coûts :

- Ateliers municipaux route de Gueugnon,
- Agrandissement du site de l'école maternelle Jacques Prévert en vue d'un éventuel regroupement avec l'école maternelle Centre,
- Réhabilitation des bâtiments communaux place d'Aligre,
- Réflexion sur la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

Cette démarche prudente vise à sécuriser les engagements de la collectivité tout en préservant sa capacité d'investissement pour les exercices à venir.

D'autres investissements font l'objet d'une inscription budgétaire, à savoir :

- Travaux voirie et réseaux,
- Toiture du gîte La Forge,
- Travaux dans les logements communaux (entre autres : remplacement de 2 chaudières à gaz, installation de douches, dernière colonne copropriété Egalité, robinets thermostatiques et ascenseurs copropriété Ormeaux)
- Renouvellements matériels (informatiques, techniques).

Des subventions potentielles sont et seront sollicitées pour financer en partie les investissements.

RECETTES D'INVESTISSEMENT <i>(données en K€ (kilo euros) - 1 K€ = 1 000 €)</i>	BUDGET 2026 <i>(report + vote)</i>
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	1 180
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	500
DOTATIONS – FONDS DIVERS	432
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	559
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	2
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	348
TOTAL RECETTES RELLES	3 021
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (AUTOFINANCEMENT)	1 540
OPÉRATIONS D'ORDRE	626
<b>TOTAL BUDGET 2026</b>	<b>5 187</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT <i>(données en K€ (kilo euros) - 1 K€ = 1 000 €)</i>	BUDGET 2026 <i>(report + vote)</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	86
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 833
IMMOBILISATIONS EN COURS	164
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	-
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	644
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	103
TOTAL DEPENSES RELLES	3 879
OPÉRATIONS D'ORDRE	36
RÉSULTAT N-1 REPORTÉ	1 272
<b>TOTAL BUDGET 2025</b>	<b>5 187</b>

EVOLUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (en K€ - 1 K€ = 1 000 €)

Recettes <i>(montants inscrits au Budget Primitif)</i>	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Subventions d'équipement	417	1 457	1 591	1 603	1 167	1 180
Emprunts et dettes assimilées	100	2 000	2 000	1 000	500	500
Dotations, fonds divers et réserves	425	112	130	197	315	432
Dépôts cautionnements reçus, consignes	2	2	2	2	2	2
Immobilisations financières	160	160	86	26	26	-
Produits des cessions	102	95	100	95	315	348
Recettes exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
Opération pour compte de tiers <i>(local centre départemental de santé)</i>	-	100	-	-	-	-

Dépenses <i>(montants inscrits au Budget Primitif)</i>	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Immobilisations incorporelles	18	39	47	80	44	49
Subventions d'équipement versées	75	113	256	160	-	86
Immobilisations corporelles	309	966	1 492	3 820	2 756	2 833
Immobilisations en cours	1 222	3 206	2 748	1 627	263	164
Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	15	-	-	-
Emprunts et dettes assimilées * dont 400 K€ de remboursement de prêts courts-terme pour portage FCTVA et attente subventions	1 266	538	575	602	1 016 *	644
Autres immobilisations financières	-	-	200	200	172	103

Etat de la dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'encours global de la dette de l'ensemble des budgets de la Ville présente les caractéristiques suivantes :

	Données au 01/01/2026			Données au 01/01/2025		
	01/01/2026			01/01/2025		
Encours	8 830 656,67	↘		9 965 525,65	-	1 134 868,98
Nombre d'emprunts	29	↘		30	-	-1
Taux moyen	1,83%	↗		1,65%		0,18%
Durée résiduelle	13 ans 6 mois	↗		13 ans 3 mois		+ 3 mois
<b>Budgets</b>	<b>Montant</b>		<b>Part</b>	<b>Montant</b>		<b>Ecart 2025/2026</b>
Budget Principal	6 185 067,38	↘	70,04%	6 897 647,84		-712 580,46
Budget Loyers/TVA	944 230,60	↘	10,69%	1 135 180,37		-190 949,77
Budget Eau	814 279,63	↘	9,22%	845 678,85		-31 399,22
Budget Assainissement	628 260,92	↘	7,11%	810 994,43		-182 733,51
Budget Chauffage Bois	258 818,14	↘	2,93%	276 024,16		-17 206,02
<b>Total</b>	<b>8 830 656,67</b>		<b>100,00%</b>	<b>9 965 525,65</b>		<b>-1 134 868,98</b>
<b>Banques</b>	<b>Montant</b>		<b>Part</b>	<b>Montant</b>		<b>Ecart 2025/2026</b>
Caisse d'Epargne	2 500 792,73	↘	28,32%	2 727 364,68		-226 571,95
Banque Populaire	2 198 615,65	↘	24,90%	2 472 365,17		-273 749,52
La Banque Postale	1 439 952,90	↘	16,31%	1 622 904,22		-182 951,32
Banque des Territoires	1 020 111,01	↘	11,55%	1 066 342,71		-46 231,70
Crédit Mutuel	800 618,16	↘	9,07%	840 103,79		-39 485,63
Crédit Agricole	555 366,21	↘	6,29%	763 285,33		-207 919,12
Ag. de l'eau Loire Bretagne	158 276,98	↘	1,79%	254 553,01		-96 276,03
Caisse d'Ass. Retraite	108 787,00	↘	1,23%	124 328,00		-15 541,00
Sté de Fin. Local	48 136,03	↘	0,55%	94 278,74		-46 142,71
<b>Total</b>	<b>8 830 656,67</b>		<b>100,00%</b>	<b>9 965 525,65</b>		<b>-1 134 868,98</b>
<b>Classification Gissler</b>	<b>Montant</b>		<b>Part</b>	<b>Montant</b>		<b>Ecart 2025/2026</b>
A1	8 830 656,67	↘	100,00%	9 965 525,65		-1 134 868,98
<b>Total</b>	<b>8 830 656,67</b>		<b>100,00%</b>	<b>9 965 525,65</b>		<b>-1 134 868,98</b>
<b>Stratégies</b>	<b>Montant</b>		<b>Part</b>	<b>Montant</b>		<b>Ecart 2025/2026</b>
Taux fixe	8 470 259,33	↘	95,92%	9 479 977,95		-1 009 718,62
Taux fixe 0%	360 397,34	↘	4,08%	485 547,70		-125 150,36
<b>Total</b>	<b>8 830 656,67</b>		<b>100,00%</b>	<b>9 965 525,65</b>		<b>-1 134 868,98</b>

## Liste des emprunts pour l'exercice 2026

Numéro fiche	Numéro du Contrat	Montant Initial	Devise	Organisme Prêteur	Gissler	Index	Taux ou marge	Dettes en capital 01/01/2026	Dettes en capital 31/12/2026
2006-07066911	07066911	600 000,00	EUR	Banque Populaire	A1	Taux Fixe	2,80	38 890,77	-
2007-MON247026EUR	MON247026EUR	450 000,00	EUR	Sté de Fin. Local	A1	Taux Fixe	4,32	30 944,52	-
2009-07106863	07106863	2 000 000,00	EUR	Banque Populaire	A1	Taux Fixe	2,80	510 857,44	388 383,68
2010-ASV N21/2011	ASV N21/2011	310 838,54	EUR	Caisse d'Ass. Retraite & de	A1	Taux Fixe	-	108 787,00	93 246,00
2017-02920940	02920940	620 000,00	EUR	Crédit Agricole	A1	Taux Fixe	1,66	411 189,22	381 335,85
2017-08767926	08767926	1 120 000,00	EUR	Banque Populaire	A1	Taux Fixe	1,54	732 282,65	677 536,10
2017-0973727	0973727	840 000,00	EUR	Caisse d'Épargne	A1	Taux Fixe	1,52	564 489,67	524 054,08
2017-0973838	0973838	1 140 000,00	EUR	Caisse d'Épargne	A1	Taux Fixe	1,70	836 760,26	794 647,94
2017-5187128	5187128	200 000,00	EUR	Banque des Territoires	A1	Taux Fixe	-	93 333,36	80 000,03
2017-5513182	2017-5513182	1 674 000,00	EUR	Caisse d'Épargne	A1	Taux Fixe	1,60	685 263,09	552 552,08
2020-08819865	08819865	220 000,00	EUR	Banque Populaire	A1	Taux Fixe	1,21	161 600,85	150 051,07
2021-00005007548	00005007548	100 000,00	EUR	Crédit Agricole	A1	Taux Fixe	0,35	32 410,31	18 037,22
2022-22248001	22248001	850 000,00	EUR	Crédit Mutuel	A1	Taux Fixe	1,75	766 480,59	737 654,27
2022-5491886	5491886	1 000 000,00	EUR	Banque des Territoires	A1	Taux Fixe	1,76	926 777,65	893 300,25
2024-08967566	08967566	300 000,00	EUR	Banque Populaire	A1	Taux Fixe	3,31	285 000,00	265 000,00
2025-5701185	5701185	400 000,00	EUR	Banque des Territoires	A1	Livret A	0,60	-	392 000,00
2025-776364G	776364G	100 000,00	EUR	Caisse d'Épargne	A1	Taux Fixe	-	-	100 000,00
<b>Budget Principal</b>		<b>11 924 838,54</b>						<b>6 185 067,38</b>	<b>6 047 798,57</b>
2007-MON247027EUR	MON247027EUR	120 000,00	EUR	Sté de Fin. Local	A1	Taux Fixe	4,32	8 251,87	-
2007-MON247028EUR	MON247028EUR	130 000,00	EUR	Sté de Fin. Local	A2	Taux Fixe	4,32	8 939,64	-
2015-MON505369EUR	MON505369EUR	1 400 000,00	EUR	La Banque Postale	A3	Taux Fixe	1,45	330 089,02	211 574,06
2018-20617402	20617402	110 000,00	EUR	Crédit Mutuel	A4	Taux Fixe	0,98	34 137,57	22 869,52
2019-MIN527288EUR	MIN527288EUR	625 000,00	EUR	La Banque Postale	A1	Taux Fixe	1,10	437 500,00	406 250,00
2019-MON527290EUR	MON527290EUR	55 000,00	EUR	La Banque Postale	A1	Taux Fixe	1,07	37 812,50	35 062,50
2024-7325293	00007325293	100 000,00	EUR	Crédit Agricole	A1	Taux Fixe	3,29	87 500,00	75 000,00
2025-08988300	08988300	250 000,00	EUR	Banque Populaire	A1	Taux Fixe	-	-	250 000,00
<b>Budget Annexe Loyers/TVA</b>		<b>2 790 000,00</b>						<b>944 230,60</b>	<b>1 000 756,08</b>
2019-5776601	5776601	500 000,00	EUR	Caisse d'Épargne	A1	Taux Fixe	1,24	414 279,71	399 363,64
2019-MON528292EUR	MON528292EUR	500 000,00	EUR	La Banque Postale	A1	Taux Fixe	1,10	399 999,92	383 333,24
<b>Budget Annexe Eau</b>		<b>1 000 000,00</b>						<b>814 279,63</b>	<b>782 696,88</b>
2009-07106864	07106864	1 500 000,00	EUR	Banque Populaire	A1	Taux Fixe	2,80	469 983,94	381 105,65
2010-090263801	090263801	404 415,38	EUR	Ag. de l'eau Loire Bretagne	A1	Taux Fixe	-	404 415,38	13 480,45
2010-090278701	090278701	1 039 725,00	EUR	Ag. de l'eau Loire Bretagne	A1	Taux Fixe	-	117 835,50	48 520,50
2025-5701804	5701804	300 000,00	EUR	Banque des Territoires	A1	Livret A	0,50	-	292 500,00
<b>Budget Annexe Assainissement</b>		<b>3 244 140,38</b>						<b>628 260,92</b>	<b>735 606,60</b>
2019-MIN527551EUR	MIN527551EUR	325 000,00	EUR	La Banque Postale	A1	Taux Fixe	1,05	234 551,46	218 915,67
2024-7325304	00007325304	26 000,00	EUR	Crédit Agricole	A1	Taux Fixe	3,45	24 266,68	22 533,36
<b>Budget Annexe Chauffage Bois</b>		<b>351 000,00</b>						<b>258 818,14</b>	<b>241 449,03</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>19 309 978,92</b>						<b>8 830 656,67</b>	<b>8 808 307,16</b>

### Dettes garanties

Au bénéfice de la Société d'économie mixte de construction du Département de l'Ain (SEMCODA) : garantie financière totale de 4 prêts pour un montant global de 591 600 €, destinés à l'acquisition et à l'amélioration de logements situés Rue de la Roche (délibération CM en date du 22/09/2016).

### Engagements pluriannuels

#### Contrat de Délégation de Service Public

- DSP pour la gestion et l'exploitation du Centre de remise en forme de la ville de Bourbon-Lancy au bénéfice de l'EURL CELTÔ (contrat avec effet au 1er janvier 2025 et pour une durée de 12 ans).
- DSP pour l'exploitation du Casino attribuée à compter du 13 mai 2020 à la Société d'Exploitation du Casino de Bourbon-Lancy pour une durée de 20 ans.
- DSP multiservices pour l'Eau et l'Assainissement au 1er janvier 2026 pour une durée de 12 ans.
- DSP pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune (durée de 30 ans à compter du 1er octobre 2017).

#### Contrat pluriannuel

- CAF 71 Prestation de Service : Convention Territoriale Globale.
- MSA pour le multi-accueil et l'ALSH périscolaire
- Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Société Philharmonie
- Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme et du Thermalisme

#### Adhésion syndicats :

- SIVU DU CHAROLAIS REFUGE FOURRIERE
- SYDESL

### BUDGETS ANNEXES

#### Budget annexe Loyers

Nouvelle Délégation de Service Public (DSP) à compter du 1<sup>ER</sup> Janvier 2025 pour l'exploitation du Centre CELTÔ, sur une durée de 12 ans.

Remplacement de la centrale de traitement d'air du centre CELTÔ dans le cadre des engagements réciproques de la nouvelle Délégation de Service Public. Ces travaux ont été réalisés en partie durant la période de fermeture de l'établissement en Janvier 2026.

En prévision, le remplacement des faux-plafonds du centre CELTÔ est programmé, ceux-ci ayant subi des dommages liés à l'humidité.

Le Budget Primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	374 800,00 €	374 800,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE	-	-
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>374 800,00 €</b>	<b>374 800,00 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	293 854,99 €	356 548,83 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	238 208,65 €	250 000,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE	74 485,19 €	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>606 548,83 €</b>	<b>606 548,83 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET 2026</b>	<b>981 348,83 €</b>	<b>981 348,83 €</b>
-----------------------------	---------------------	---------------------

#### Budget annexe Eau

Poursuite des travaux de renouvellement des canalisations de distribution d'eau potable selon le schéma directeur établi. Le montant de l'investissement annuel programmé jusqu'en 2030 est normalement de 150 000 € - 180 000 € HT environ.

Le Budget Primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	572 046,60 €	177 770,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE		394 276,60 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>572 046,60 €</b>	<b>572 046,60 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	324 000,00 €	451 825,90 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	206 603,11 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE		78 777,21 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>530 603,11 €</b>	<b>530 603,11 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET 2026</b>	<b>1 102 649,71 €</b>	<b>1 102 649,71 €</b>
-----------------------------	-----------------------	-----------------------

#### Budget annexe Assainissement

Poursuite des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement suivant le Schéma Directeur de l'Assainissement établi.

Le Budget Primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	495 187,78 €	366 865,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE		128 322,78 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>495 187,78 €</b>	<b>495 187,78 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	424 000,00 €	476 115,97 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	623 699,50 €	513 147,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE		58 436,53 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 047 699,50 €</b>	<b>1 047 699,50 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET 2026</b>	<b>1 542 887,28 €</b>	<b>1 542 887,28 €</b>
-----------------------------	-----------------------	-----------------------

#### Budget annexe Chaufferie Bois

L'objectif reste l'optimisation du fonctionnement du réseau de chaleur afin d'améliorer le bilan énergétique, le nombre d'unités de chaleur facturé étant bien évidemment incertain car fonction des conditions météorologiques.

Cette année, nécessité de procéder au remplacement de la régulation de la chaudière bois. Cette dépense étant d'envergure (+ou- 100 000 € HT), il est nécessaire de recourir à l'emprunt.

Le budget est élaboré avec une prévision d'emprunt de 100 000 €.

Le Budget Primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	202 816,89 €	187 150,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE		15 666,89 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>202 816,89 €</b>	<b>202 816,89 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	149 779,01 €	147 100,00 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE		2 679,01 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>149 779,01 €</b>	<b>149 779,01 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET 2026</b>	<b>352 595,90 €</b>	<b>352 595,90 €</b>

#### Budget annexe Lotissement de Sornat

Le projet initial portant sur la création du lotissement de Sornat fait l'objet d'une étude actualisée, notamment pour ce qui concerne le nombre de parcelles à viabiliser dans un premier temps.

Le Budget Primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	92 327,50 €	103 421,86 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE	11 094,36 €	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>103 421,86 €</b>	<b>103 421,86 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
VOTE	103 421,86 €	195 749,36 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE	92 327,50 €	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>195 749,36 €</b>	<b>195 749,36 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET 2026</b>	<b>299 171,22 €</b>	<b>299 171,22 €</b>

#### Consolidation des comptes

CONSOLIDATION DES COMPTES ANNEE 2026				
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAUX	%
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	12 924 362,18 €	5 187 075,85 €	18 111 438,03 €	82,18%
BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF			981 348,83 €	4,45%
<b>TVA LOYERS</b>	374 800,00 €	606 548,83 €		
BUDGET ANNEXE A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL			2 645 536,99 €	12,00%
<b>ASSAINISSEMENT</b>	495 187,78 €	1 047 699,50 €		
<b>EAU</b>	572 046,60 €	530 603,11 €		
BUDGET ANNEXE DE LOTISSEMENT			299 171,22 €	1,36%
<b>LOTISSEMENT SORNAT</b>	103 421,86 €	195 749,36 €		
<b>TOTAUX TOUS BUDGETS CONFONDUS</b>	<b>14 469 818,42 €</b>	<b>7 567 676,65 €</b>	<b>22 037 495,07 €</b>	<b>100,00%</b>
BUDGET ANNEXE A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (A AUTONOMIE FINANCIERE)			352 595,90 €	100,00%
<b>CHAUFFERIE BOIS</b>	202 816,89 €	149 779,01 €		

## Informations diverses

### EPARGNE BRUTE, EPARGNE NETTE – BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES

L'épargne brute constitue la ressource interne pour financer les investissements et le remboursement de la dette.

L'**épargne brute** d'une collectivité correspond à la part de ses ressources qui reste disponible après avoir couvert l'ensemble de ses dépenses de fonctionnement (comme les salaires, les frais courants, etc.). Concrètement, cela se calcule en soustrayant les charges de fonctionnement des recettes de fonctionnement.

Cette épargne brute montre la capacité de la collectivité à financer ses investissements (comme des infrastructures ou des projets) sans avoir à recourir à l'emprunt. Si elle est positive, cela indique une bonne santé financière. Si elle est négative, la collectivité ne pourra pas autofinancer ses investissements et devra prévoir des restrictions budgétaires.

L'**épargne nette** d'une collectivité se calcule en prenant l'épargne brute et en soustrayant les remboursements en capital des emprunts. En d'autres termes, c'est la part de ses ressources disponibles après avoir couvert non seulement les dépenses de fonctionnement, mais aussi les charges liées à la dette.

Cet indicateur montre la capacité réelle de la collectivité à financer de nouveaux investissements sans avoir à recourir à de nouveaux emprunts. Si l'épargne nette est positive, la collectivité peut investir ou renforcer sa stabilité financière. Si elle est négative, cela signale une situation financière plus délicate.

<b>BUDGET GENERAL</b>	<i>(en K€ - 1 K€ = 1 000 €)</i>	2026
Recettes de fonctionnement <i>(hors travaux en régie et cessions)</i>		10 234
Charges de fonctionnement <i>(hors charges exceptionnelles)</i>		9 442
Intérêts de la dette		110
<b>EPARGNE BRUTE (CAF)</b>		<b>682</b>
Remboursement capital emprunts et assimilé		644
<b>EPARGNE NETTE</b>		<b>38</b>
<b>Budget Annexe ASSAINISSEMENT</b>	<i>(en K€ - 1 K€ = 1 000 €)</i>	2026
Recettes de fonctionnement		354
Charges de fonctionnement		54
Intérêts de la dette		17
<b>EPARGNE BRUTE (CAF)</b>		<b>283</b>
Remboursement capital emprunts et assimilés		194
<b>EPARGNE NETTE</b>		<b>89</b>
<b>Budget Annexe EAU</b>	<i>(en K€ - 1 K€ = 1 000 €)</i>	2026
Recettes de fonctionnement		169
Charges de fonctionnement		239
Intérêts de la dette		9
<b>EPARGNE BRUTE (CAF)</b>		<b>-79</b>
Remboursement capital emprunts et assimilés		32
<b>EPARGNE NETTE</b>		<b>-111</b>
<b>Budget Annexe TVA LOYERS</b>	<i>(en K€ - 1 K€ = 1 000 €)</i>	2026
Recettes de fonctionnement		306
Charges de fonctionnement		45
Intérêts de la dette		18
<b>EPARGNE BRUTE (CAF)</b>		<b>243</b>
Remboursement capital emprunts et assimilés		194
<b>EPARGNE NETTE</b>		<b>49</b>
<b>Budget Annexe CHAUFFERIE BOIS</b>	<i>(en K€ - 1 K€ = 1 000 €)</i>	2026
Recettes de fonctionnement		158
Charges de fonctionnement		154
Intérêts de la dette		3
<b>EPARGNE BRUTE (CAF)</b>		<b>1</b>
Remboursement capital emprunts et assimilés		17
<b>EPARGNE NETTE</b>		<b>-16</b>
<b>CUMUL EPARGNE BRUTE TOUS BUDGETS</b>		<b>1 130</b>
<b>CUMUL EPARGNE NETTE TOUS BUDGETS</b>		<b>49</b>

### EVOLUTION DE LA POPULATION (Source INSEE)

. Population au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année *(en habitant)*

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
5 277	5 218	5 155	5 141	5 123	5 000	4 893	4 785	4 756	4 735	4 727	4 755